



LA BOURSE DU TRAVAIL VIVRA !

Depuis un an la majorité municipale s'acharne contre la bourse locale du travail qui rassemble les unions locales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC.

Le 8 avril 2015, le conseil municipal amputait de 70% la subvention de fonctionnement de la Bourse, entraînant la cessation de paiement en septembre et les licenciements du régisseur et de la femme de ménage faute de pouvoir les payer.

Malgré cela, la Bourse du travail continuait à fonctionner.

En octobre, La municipalité était condamnée par le tribunal administratif à verser la subvention. IL faudra attendre le mois de décembre pour qu'elle respecte la décision de justice, suite à une intervention de la préfecture.

Pendant le mois de décembre, les salariés et habitants de Bobigny sont reçus dans le noir et sans chauffage. L'électricité ayant été coupée.

Mais la volonté de se débarrasser de la bourse du travail est une obsession de l'actuelle municipalité. En janvier le Maire menace de rompre les relations contractuelles avec la Bourse et en définitif d'expulser les syndicats des locaux communaux.

La bourse du travail existe depuis plus de 50 ans sur la ville. Les syndicats dans leur diversité sont au service des salariés, chômeurs et retraités : Accompagnements de salariés confrontés à des procédures de licenciements, conseils juridiques, permanences pour les travailleurs migrants, interventions auprès des administrations pour faire valoir les droits et formation des élus du personnel...

C'est donc au moment où la mal-vie, le chômage et la précarité ne cesse de se répandre que la municipalité veut détruire cet outil utile aux salariés. En 2015, près de 5000 salariés et habitants de la ville sont passés à la Bourse du travail.

Ce choix n'est pas dicté par des difficultés financières, car si la bourse ne perçoit plus de subventions, d'autres associations voient leurs moyens augmentés.

Ce n'est pas plus un problème de locaux.

En réalité, le choix est de laisser les salariés isolés, sans soutien pour faire valoir leurs droits, se défendre et s'organiser.

C'est aussi un recul de la démocratie, car l'action syndicale fait partie de la vie démocratique, de la construction de la cohésion sociale basée sur le progrès social. C'est aussi cela que la municipalité tente de détruire. Par ses choix, elle renforce l'insécurité au travail.

INACCETABLE !

Nous appelons l'ensemble de la population à se mobiliser avec les syndicats de la ville.

TOUS AU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 17 FEVRIER.

Rendez-vous à 18h sur le parvis de la Mairie.